

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2016-11(GMT)

Date de convocation : 22 janvier 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 16

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille seize et le 02 février le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE, Delphine BAGARRY, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET,

Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Robert GAY, André LAURENS, Christian LOGIER, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Clotilde BERKI, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD,
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Serge PRATO, Gilbert SAUVAN,

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Avenant au marché à procédure adaptée d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au projet d'évolution du système informatique et opérationnel du SDIS 04

La Vice-Présidente BAGARRY expose :

Le SDIS a recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'évolution du système informatique opérationnel et administratif.

Le nouveau système de gestion de l'alerte est désormais opérationnel et, au terme de la période de garantie contractuelle, en octobre 2017, le SDIS devra conclure un marché de maintenance avec la société SYSTEL. L'incidence financière annuelle de ce marché est estimée à 120 000 euros TTC.

Compte-tenu des enjeux majeurs de cette prestation en termes de sécurisation du système et de responsabilité, il est nécessaire de compléter par voie d'avenant les prestations confiées à l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les prestations supplémentaires confiées à la société CAP CONSULTING porteront sur l'aide à la rédaction du cahier des charges, à la négociation et à la mise au point du marché de maintenance.

Ces prestations porteront également sur des missions d'assistance à la mise en œuvre de la fonction PFLAU (Plateforme de Localisation des Appels d'Urgence), fonction rendue obligatoire par une directive européenne, reprise dans le Code des postes et communications électroniques.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES EXE10
AVENANT N° 3 AU MARCHÉ 2010-23

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A. Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
95, avenue Henri Jaubert – CS 39008
04990 DIGNE LES BAINS CEDEX

B. Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

CAP CONSULTING
Parc club Moulin à vent Bâtiment 50
33, avenue Docteur G. Levy
69613 VENISSIEUX CEDEX

C. Objet du marché public ou de l'accord-cadre

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AU PROJET D'EVALUATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ADMINISTRATIF ET OPERATIONNEL DU SDIS

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 11 OCTOBRE 2010

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : marché à phases dont la durée s'achève à l'exécution de la phase 5

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 19,6 %
- Montant HT : 90.000 € HT.
- Montant TTC : 107.640 € TTC

☐ Montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant 1 et 2 :

- Taux de la TVA : (19,6 % et 20 %)
- Montant HT : 104 800 € HT.
- Montant TTC : 125 285,60 € TTC

D. Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant n° 3 a pour objet de compléter la phase 5 concernant l'assistance à la négociation d'un marché de maintenance avec SYSTEL ainsi qu'à sa mise en œuvre.

Ce complément est rendu nécessaire par la complexification de l'installation de SYSTEL qui demande les jours de suivis complémentaires suivants :

Assistance à la négociation du contrat de maintenance SYSTEL

démarche	lieu	charge consultant expert en jours	montant journalier HT	TOTAL HT
Assistance à la négociation du contrat de maintenance SYSTEL				
Atelier de définition des objectifs à partir du DCE	hors site	1	750,00	750,00
Séance de négociation avec SYSTEL	sur site	1	900,00	900,00
Prise en compte des négociations dans le DCE et va	hors site	2	750,00	1 500,00
Finalisation de la négociation avec SYSTEL	sur site	1	900,00	950,00
Dernières corrections et validation collégiale	hors site	1,5	750,00	1 125,00
Mise au point du marché	hors site	1	750,00	750,00
Sous total				5 975,00

Toujours liée à la complexité du dossier et à l'interdépendance de plusieurs marchés, il a été demandé à CAP CONSULTING des prestations complémentaires concernant la négociation et la mise en œuvre de la fonction PFLAU (Plateforme de Localisation des Appels d'Urgence) rendue obligatoire par une Directive Européenne reprise dans l'article D98-8 du code des postes et des communications électroniques.

Assistance à la mise en œuvre de la fonction PFLAU (Plateforme de Localisation des Appels d'Urgence)

démarche	lieu	charge consultant expert en jours	montant journalier HT	TOTAL HT
Assistance à la mise en œuvre de la fonction PFLAU				
Analyse de l'offre SYSTEL et rédaction d'une note de remarques et recommandations	hors site	1	750,00	750,00
Vérification de prise en compte des remarques dans l'offre	hors site	0,5	750,00	375,00
Rédaction des PV de réception (MOM, VA, VSR)	hors site	1	750,00	750,00
Sous total				1 875,00

Le montant total de l'avenant n°3 s'élève à :

- Assistance à la négociation du contrat de maintenance	5925 € HT
- Assistance à la mise en œuvre de la PFLAU	1875 € HT
Total HT	7800 €
TVA 20 %	1560 €
TOTAL TTC	9360 €

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 7800 €.
- Montant TTC : 9360 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant n°3 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 112 600 €
- Montant TTC : 135 120 €
- % d'écart introduit par l'avenant sur HT : 7,45 %

E. Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F. Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)